

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 16 novembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 DJS 245 - DDCT** Subventions (3 000 euros) à 2 associations de jeunesse (13<sup>e</sup>).

**M<sup>mes</sup> Pauline VÉRON et Colombe BROSEL, rapporteures**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris propose deux subventions à deux associations de jeunesse ;

Vu l'avis du Conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mesdames Pauline VÉRON, au nom de la 7<sup>e</sup> Commission, et Colombe BROSEL, au nom de la 3<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1 500 euros est attribuée à Créé Ton Avenir (181527/2016\_04313) 6, rue Duchefdelaville (13<sup>e</sup>), pour son projet « Stage en main TPE / PME – Découvre ton territoire ! ».

Article 2 : Une subvention d'un montant de 1 500 euros est attribuée à Move On, Jeunesse en Mouvement (183910/ 2016\_04478) 15, allée Marcel Jambenoire (13<sup>e</sup>), pour son projet « Accompagnement Socio-Professionnel ».

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 "Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse" du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2016 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**